

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **8 (1863)**

Heft 23

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 23.

Lausanne, 19 Décembre 1863.

VIII^e Année

SOMMAIRE. — Des dépenses militaires. — Guerre d'Amérique. — Extension du système des canons rayés. — Instruction sur les subsistances militaires (*suite*). — Circulaire et avis.

DES DÉPENSES MILITAIRES.

Le premier congrès de l'*Association internationale pour le progrès des sciences sociales*, qui s'est réuni à Bruxelles l'an dernier, est inconnu, pensons-nous, de nos lecteurs. On y a cependant traité des questions qui intéressent les militaires, les militaires suisses en particulier, et c'est à ce titre que nous en parlerons ici.

La cinquième livraison des *Annales de l'Association internationale*, qui vient de paraître, nous apprend que la question : DE L'INFLUENCE DES DÉPENSES MILITAIRES AU POINT DE VUE DE LA RICHESSE PUBLIQUE, y a été l'objet de vives discussions.

M. *Garnier-Pagès*, qui a ouvert le débat sur ce sujet, a brièvement récapitulé les calamités de la guerre et les avantages qui résulteraient d'une bonne *entente* entre les nations ; mais il n'a présenté aucun moyen propre à éviter la guerre ou à rendre cette *entente*, si précaire aujourd'hui, plus cordiale et plus durable dans l'avenir.

M. *Mayer-Hartogs* (Bruxelles) croit qu'il serait très utile de spécifier nettement l'emploi que l'on fait des produits des impôts. Quand le peuple saurait qu'on ne consacre que 10 millions pour l'instruction, les beaux-arts, etc., alors que l'on applique 75 millions aux dépenses de la guerre, la question de la réduction des dépenses militaires aurait fait un grand pas. Il continue à condamner l'exagération des dépenses militaires.

Plusieurs autres orateurs français, anglais, espagnols, belges, parlent encore dans le même sens, et se plaignent acerbement du *militarisme*.